

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3847 - Ven 15 - Sam 16 avril 2016 - Prix : 10 DA

Conseil de wilaya à Béjaïa

Le wali met en demeure plus de 260 investisseurs

Inspection et lancement de plusieurs projets

Abdelmalek Sellal aujourd'hui à Constantine

Les amis algériens de Valls

Par Mohamed Habili

Le geste pour le moins inamical du Premier ministre français consistant à diffuser une photo du président Bouteflika dans un état de grande fatigue a été interprété par certains en Algérie comme un acte de revanche. Manuel Valls se serait attendu à des "cadeaux" de la part des autorités algériennes, ce qui le cas échéant aurait été porté à son crédit personnel mais aussi à celui de son gouvernement, qui les lui auraient été refusés. Voilà pourquoi il aurait réagi envers le président algérien avec l'indélicatesse que l'on sait dès son retour en France, à supposer qu'il n'ait pas sévi à Alger même. En réalité, rien n'a filtré ni d'un côté ni de l'autre qui permette d'accréditer cette façon de voir. On a focalisé peut-être à tort sur le contrat Peugeot, que les autorités algériennes auraient refusé exprès de signer, à ce qu'on a dit par mesure de rétorsion après la publication par deux journaux parisiens de la photo de Bouteflika dans le cadre des Panama Papers, aux côtés d'autres personnalités internationales de tout premier plan. Cette affaire, en somme, se ramènerait à des représailles qui en auraient entraîné d'autres en réponse. C'est une forme de dialogue, sauf que ce qui est échangé ce sont exclusivement les mauvais procédés. Cela dit, il est tout à fait probable qu'il y ait eu un désaccord sur le contrat Peugeot, mais alors tout ce qu'il y a de plus technique, et où chaque partie s'est crue sincèrement dans son bon droit.

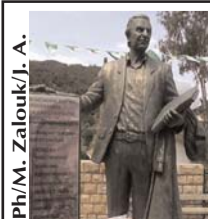
Suite en page 3

Le RND autorisé à tenir son congrès extraordinaire

Une bataille gagnée pour Ouyahia



Ahmed Ouyahia vient de gagner une première bataille contre ses détracteurs maintenant que le ministère de l'Intérieur a autorisé la tenue du congrès extraordinaire du RND dans les délais proposés, à savoir les 5 et 6 mai prochain.



Ph/M. Zalouk/J. A.

Tizi Ouzou

Inauguration d'une stèle à la mémoire de Hocine Aït Ahmed

Tizi Ouzou /Clôture de la huitième édition Talents sur cimaises au Salon Djurdjura

Inspection et lancement de plusieurs projets

Abdelmalek Sellal aujourd'hui à Constantine

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est en visite de travail et d'inspection aujourd'hui dans la wilaya de Constantine, durant laquelle il sera informé des différents projets en cours de réalisation dans la ville des Ponts et en lancera quelques-uns.

Par Meriem Benchaouia



A l'instar de toutes les visites d'inspection et de travail qu'il a précédemment effectuées dans différentes wilayas, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui est l'hôte de l'antique Cirta, ne dérogera pas à la règle. Il devra, avec un programme revu à la hausse, s'enquérir de l'état d'exécution et d'avancement de l'ensemble du programme de développement relevant de plusieurs secteurs. M. Sellal accompagné, comme à son habitude, d'une importante délégation ministérielle, présidera également, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la cérémonie de clôture de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», prévue à la salle de spectacles Ahmed-Bey. Cette visite intervient en application du programme du président Bouteflika, visant à constater l'état d'avancement et de mise en œuvre des projets de développement affectés à cette wilaya. M. Sellal procédera, au cours de cette visite, à l'inspection et à l'inauguration de la maison de la culture de la ville nouvelle Ali-Mendjeli (à 22 km du chef-lieu de la wilaya). Il présidera également, à Ali-Mendjeli, une cérémonie symbolique de remise des clés de 6 232 logements publics locatifs (LPL) et de location-vente (AADL). Il se rendra également dans la commune d'El Khroub pour l'inauguration de la nouvelle maison de la culture, inscrite dans le cadre du programme de réalisation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Le Premier ministre procédera aussi à l'inauguration du projet de dédoublement de la route nationale RN 20, dans sa partie reliant El Khroub à Aïn Abid sur une distance de 25,5 km. Il se rendra également dans une exploitation agricole relevant d'un opérateur privé, dans la commune d'Aïn Abid. M. Sellal inaugurera, aussi, un hôpital d'une capacité d'accueil de 240 lits dans la commune de Didouche-Mourad ainsi qu'une unité agroalimentaire spécialisée en biscuiterie et biscotterie, d'un opérateur privé et située dans la zone industrielle de cette commune. Le Premier ministre

achèvera sa visite en présidant, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la cérémonie de clôture de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Constantine qui s'apprête donc à recevoir le Premier ministre, a

réalisé ces deux dernières années une avancée jugée significative à la faveur de projets structurants accordés à la wilaya à l'occasion de sa désignation capitale de la culture arabe.

Ce programme de développement, qui n'a été octroyé jusque-

là à aucune autre wilaya, a jeté les bases d'infrastructures essentielles dans tous les secteurs permettant aujourd'hui à l'antique Cirta d'ambitionner un avenir prometteur. A travers ces projets, Constantine entend diversifier, outre ses potentialités agricoles

et industrielles, ses multiples autres atouts pour atteindre un développement harmonieux, confirmer et consolider le statut de capitale régionale de la cité des Ponts, une ville qui a choisi de se tourner résolument vers la modernité.

M. B.

La wilaya de Constantine, des chantiers et une renaissance

CONSTANTINE QUI cherche, veille que veille, à recouvrer son statut de capitale de l'Est algérien, s'est lancée sur des chantiers et comptabilise projet après projet dans sa quête d'un développement tous azimuts. Les efforts soutenus ont permis le lancement des travaux de réalisation de la première extension du tracé du tramway de Constantine, entre la cité Zouaghi-Slimane et la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Le projet tant attendu, long de 10 km, a été confié à une société algérienne et à deux entreprises étrangères, pour un montant de réalisation de 30 milliards de dinars et sa réception est prévue fin 2018. La future ligne d'extension du tramway conforte la première ligne du centre-ville à Zouaghi et devra améliorer considéra-

blement les conditions de déplacement des habitants d'Ali-Mendjeli et de dizaines de milliers d'étudiants. Dans le secteur de l'habitat, Constantine réceptionne en ce mois d'avril plus de 6 000 unités de logements publics locatifs (LPL) et de logements de type location-vente. A son programme, pas moins de 25 000 unités, tous segments confondus, sont en cours de réalisation. Le développement de ces secteurs ne peut occulter l'essor qu'ont connu les autres secteurs de développement, dont la santé et les travaux publics, faisant de l'antique Cirta un chantier géant, ouvert à une multitude de projets en mesure d'assurer le «bond qualitatif» dans le développement tant attendu.

R. N.

Bedoui appelle à ne pas entraver l'ordre public

90% des enseignants contractuels prêts à passer le concours

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé jeudi dernier, que des mesures seront prises dans le cadre de la préservation de l'ordre public en cas de persistance du mouvement de protestation des enseignants contractuels à Boudouaou (Boumerdès).

A cet effet, le ministre, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, a incité les enseignants protestataires à réintégrer leurs postes de travail soulignant que le gouvernement leur avait accordé suffisamment de temps pour parvenir à des résultats positifs par la voix du dialogue. En rappelant à l'occasion les efforts du gouvernement à dénouer cette situation dans ce sens, ce dernier s'est exprimé sur le sujet en disant que «dès le début, le gouvernement a été très réceptif et fait montre d'une intention sincère à l'égard des protestataires», a indiqué M. Bedoui. Toutefois, le ministre n'a pas manqué d'avertir les contractuels grévistes de ne pas entraver l'ordre public par leur mouvement d'opposition, auquel d'ailleurs, des mesures seront prises, au cas de la persistance de ce dernier. A ce propos, il dit qu'«il n'est pas possible d'attenter à l'ordre public et si cette situation persiste des mesures seront prises», a-t-il encore mis en garde. Pour plus de persuasion, le ministre de l'Intérieur a déploré, dans ce sens, que l'approche participative prônée par le gouvernement n'ait pas été prise en compte par les enseignants contrac-

tuels protestataires lesquels, a-t-il considéré, n'ont affiché aucune volonté ni intention d'aller au dialogue. Au-delà donc du reproche fait par le ministre, quant au manque de communication par ces derniers vis-à-vis de la tutelle, celui-ci pour plus d'arguments, a fait remarquer que le ministère de l'Education nationale a, dès le début, ouvert grand les portes du dialogue et de la concertation à travers une série de mesures incitatives dont la dernière concerne la valorisation de l'expérience professionnelle qui permettra aux enseignants contractuels de gagner entre un et six points supplémentaires, selon les cas, lors du concours de recrutement outre la reconduction systématique du contrat de travail lors de la prochaine rentrée scolaire au profit des enseignants qui ne peuvent pas postuler pour le concours. Pour conclure sur le sujet, M. Bedoui a également regretté les tentatives de certaines parties d'instrumentaliser les préoccupations de cette catégorie à des fins douteuses. En réaction aux propos du ministre de l'Intérieur, les contractuels ont répondu, eux aussi, au message de ce dernier.

Réponse des contractuels grévistes à Bedoui

En effet, d'après le journal électronique TSA, les enseignants contractuels qui observent un sit-in à Boudouaou, et ce, toujours dans le cadre d'aller jusqu'au bout de leur

résistance, et en réponse aux propos du ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, concernant une éventuelle évacuation des protestataires par la force, se sont prononcés sur le point en disant que : «Notre seule revendication est d'être titularisés sans restriction et sans condition. Si les autorités veulent utiliser la force, nous ne sommes pas là pour risquer nos vies», confie un enseignant contractuel présent au rassemblement, a rapporté un journaliste de TSA. Par ailleurs, il est à savoir que près de 90% des enseignants contractuels ont déposé leurs dossiers pour passer le concours de recrutement de l'Education nationale, qui rappelle-t-on, est prévu pour le 30 avril prochain, a indiqué, jeudi dernier, lors d'une déclaration à l'APS, le chef de cabinet du ministère de l'Education nationale, Abdelwahab Guellil. Celui-ci n'a pas manqué d'ajouter que pour décrocher une place d'enseignant dans les différents paliers, 963 602 candidats s'étaient inscrits à l'échelle nationale, et ce, jusqu'à jeudi matin, date du dernier délai pour le dépôt des dossiers.

C'est dire l'intérêt porté à ce concours de recrutement de 28 000 enseignants. S'agissant du bon déroulement du concours ainsi que de la poursuite du mouvement de contestation des contractuels, cela dépendra de la tournure et de l'évolution des événements, dont seuls les jours à venir seront à même de nous le dire.

Yacine Djadel

Le RND autorisé à tenir son congrès extraordinaire

Une bataille gagnée pour Ouyahia

■ Ahmed Ouyahia vient de gagner une première bataille contre ses détracteurs maintenant que le ministère de l'Intérieur a autorisé la tenue du congrès extraordinaire du RND dans les délais proposés, à savoir les 5 et 6 mai prochain.

Par Nacera Chennafi

Les opposants avaient demandé le report de ce rendez-vous. «Nous avons reçu une demande pour la tenue du congrès extraordinaire du RND et l'autorisation a été accordée», a indiqué jeudi le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui en marge de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales aux membres du gouvernement. S'adressant aux opposants à la tenue de ce congrès sous prétexte de «dérives» ayant entaché la préparation de cette rencontre, il a précisé que le ministère «accomplit son travail conformément aux lois en vigueur et pour toute personne ayant un autre avis, il existe une administration pour recevoir les recours». Ainsi, le ministère ne veut pas s'impliquer dans cette guéguerre éclatée au RND à la veille de son congrès extraordinaire et les détracteurs peuvent voir d'autres pistes maintenant que le ministère de l'Intérieur a autorisé le congrès du parti.

Dans sa première réaction au mouvement de ses détracteurs qui avaient rendu public un communiqué dans lequel ils parlaient de «dérives» dans la préparation du congrès extraordinaire du parti et suggèrent son «report», le secrétaire général par intérim, Ahmed Ouyahia qui veut assurer son élection au poste de Sg du RND avait rendu public mercredi un communiqué dans lequel il avait «regretté et dénoncé» le communiqué distribué à la presse par le groupe d'anciens cadres et militants du parti. Ils les avaient défiés comme des congressistes de droit, ajoutant qu'«il leur appartient d'aller mesurer leur représentativité et promouvoir leurs vues au niveau de leurs wilayas



PH/DR

d'appartenance ou au niveau des pré-congrès régionaux qui les concernent ou même devant le congrès extraordinaire. Ils feront face à la majorité qui est l'arbitre». Le secrétaire général par intérim «informe les auteurs du communiqué ainsi que les militantes et militants du parti ont déclaré qu'aucun groupuscule ni aucune minorité n'imposera désormais son diktat au sein du RND». Cependant, on ne sait pas si avec le rejet de leur demande de reporter le congrès du parti, les détracteurs d'Ouyahia s'arrêteront là ou vont passer à d'autres actions avant le jour du congrès.

Il est à savoir que les congrès régionaux du parti qui précéderont le congrès extraordinaire du parti seront lancés aujourd'hui

en une journée sur tout le territoire national. Ahmed Ouyahia supervisera le congrès régional d'Alger attendu aujourd'hui à la Mutuelle des travailleurs des matériaux de construction. Selon l'entourage d'Ouyahia, une allocution importante sera prononcée et Ouyahia aura à répondre à ses détracteurs et s'exprimer probablement sur plusieurs questions d'actualité.

Il est à noter que jusqu'à hier, la liste de candidatures contenait deux noms. Il s'agit d'Ahmed Ouyahia et Belkacem Mellah, ex-ministre délégué chargé de la Jeunesse et membre du conseil national du Rassemblement national démocratique. La liste des candidatures sera clôturée au cours de cette semaine.

Dans ses directives adres-

sées aux militants du parti dans différentes structures du parti au niveau des wilayas, Ouyahia a affirmé sa soumission à l'urne et son rejet au plébiscite même si des secrétaires de wilayas proches de lui soutiennent un plébiscite et lancent déjà une campagne en faveur du Sg par intérim. Si Ouyahia dit vouloir l'urne, ce n'est pas pour rien car l'homme qui a démissionné du poste de Sg du RND en janvier 2013 suite à un mouvement de redressement conduit par des cadres du parti, et puis revenu comme Sg par intérim en juin 2015, connaît la symbolique et la force politique qu'il aura s'il est élu Sg du RND avec tous les enjeux qu'offre ce poste dans la prochaine étape.

N. C.

Tizi Ouzou

Inauguration d'une stèle à la mémoire de Hocine Aït Ahmed

C'est en présence d'une foule nombreuse que la cérémonie d'inauguration d'une stèle érigée à la mémoire du défunt, Hocine Aït Ahmed a eu lieu, hier, à Ouacifs (35 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou). La place de la ville de Larbaa Ath Ouacifs où pris place la stèle du leader historique s'est avérée exigüe pour contenir les nombreuses personnes venues assister à ce moment fort dont les dirigeants de son parti, le Front des forces socialistes (FFS) à leur tête, le premier secrétaire national, Ahmed Nebbou. Ce dernier, dans une allocution prononcée à l'occasion, a souligné le rôle de Hocine Aït Ahmed dans le com-

bat pour l'indépendance de l'Algérie ainsi que dans la lutte pour l'instauration de la démocratie dans le pays après l'indépendance. Comme il a saisi l'occasion de cet hommage pour réitérer les positions de son parti par rapport à la situation politique du pays en soulignant que le FFS reste attaché à la nécessité de la construction d'un consensus national conformément à la volonté du défunt Si El Hocine Aït Ahmed. Ahmed Nebbou a ainsi appelé les militants du FFS mais aussi toutes les forces vives de la nation à la mobilisation autour de ce projet de concrétisation d'un consensus national pour une sortie de crise.



PH/M. Zalouk/A. A.

LA QUESTION DU JOUR

Les amis algériens de Valls

suite de la page Une

Le fait est que personne ni d'un côté ni de l'autre n'a estimé bon de nous expliquer où ça avait coincé, où se situait le problème dans ce cas précis. Et si même le contrat en question était à l'ordre du jour, si par exemple il était effectivement prévu qu'il soit conclu à l'occasion de cette visite de Manuel Valls. On le saura peut-être un jour. En attendant, on ne peut que se rendre compte que les relations, non pas tant d'ailleurs entre les deux pays qu'entre les deux équipes au pouvoir, ne sont pas au beau fixe. Entre autres griefs algériens, outre celui ayant trait à la question du Sahara occidental, mais lui ne date pas d'hier, il y a le sentiment de ce côté-ci de la Méditerranée que Paris s'occupe d'un peu trop près des questions de politique interne à l'Algérie. Mieux, il ne se contente pas de s'immiscer dans ce qui ne le regarde pas, il prend position dans ce qui divise les Algériens, en choisissant son camp parmi les deux principales forces en présence dans un pays dont le président est physiquement diminué. En publiant exprès une photo d'un Bouteflika très atteint, ce qui ne veut pas dire qu'elle traduise son véritable état de santé, Manuel Valls n'a pas fait que se venger, pour autant qu'on puisse lui prêter cette intention, il a surtout voulu et exciter les passions algériennes et afficher sa préférence dans ce qui pour lui est à l'ordre du jour : la succession de Bouteflika. Son acte est politique avant d'être une quelconque mesure de rétorsion propre à lui et à son gouvernement. Les premiers commentaires de presse ici même à la suite de cette publication n'ont pas été pour trouver à redire à la méthode employée, mais pour dire que les Algériens sont choqués et indignés d'être gouvernés par un homme aussi malade. Quelqu'un a méprisé toutes les conventions diplomatiques, cherchant à l'évidence à nuire à un homme qui l'a accueilli dans sa maison, mais ce n'est pas contre ce coupable que d'autres Algériens se sont dressés, mais contre la victime de son procédé inqualifiable.

M. H.

Décès

Naït Mazi, une «grande école» du journalisme en Algérie

L'ANCIEN directeur général du quotidien national *El Moudjahid*, Nouredine Naït Mazi, décédé jeudi à l'âge de 81 ans, a été qualifié par ses anciens collègues et «élèves» de «grande école du journalisme en Algérie», regrettant la «disparition d'un monument de la presse nationale». Tous ceux qui l'ont connu et côtoyé sont unanimes à affirmer que Naït Mazi est une «plume» et une «icône du journalisme en Algérie», mettant en exergue notamment «l'intégrité de l'homme» et son «amour pour l'Algérie». Le directeur de la publication du quotidien *El Moudjahid*, Achour Cheurfi, garde du défunt le souvenir d'un «homme rigoureux, généreux et professionnel». «Il a toujours été proche et à l'écoute des jeunes journalistes qu'il ne s'empêchait pas d'encadrer. Il revoyait nos papiers et nous éclairait par ses conseils et remarques lumineuses», a témoigné M. Cheurfi, affirmant qu'il a fait d'*El Moudjahid* une «référence régionale et internationale». De son côté, l'ancien directeur général de l'agence Algérie Presse service (APS), Belkacem Ahcene Djabballah, a considéré que «l'Algérie vient de perdre en la personne de Naït Mazi, un monument de la presse nationale». «D'une humilité incomparable, il était un homme d'expérience, de grande rigueur et un grand formateur», a témoigné M. Djabballah, révélant que le défunt était d'un «humour extraordinaire, malgré son apparence». M. Djabballah a indiqué avoir rencontré dernièrement le défunt qui était, a-t-il dit, «préoccupé par le problème de formation chez les jeunes journalistes en Algérie, l'éthique et la fidélité au pays». Dans le même sens, le directeur du journal *L'Expression*, Ahmed Fattani, a estimé que Naït Mazi a le statut de «commandeur» et d'«homme intègre ayant un sens très élevé des valeurs humaines». «Naït Mazi est considéré comme étant une grande école de journalisme ayant consacré toute sa vie à cette profession», a encore témoigné M. Fattani qui a fait ses classes à *El Moudjahid*, rappelant que le défunt s'était engagé dans le Mouvement national à l'âge de 15 ans. «Il a formé de brillants journalistes», a encore témoigné le directeur de *L'Expression*, soulignant que «le défunt n'était pas attiré par la vie matérielle, mais se souciait beaucoup plus de la justice sociale». «Avec le décès de Naït Mazi, c'est tout un pan de l'histoire de la presse de l'Algérie indépendante qui s'en va», a fait observer M. Fattani. Pour Ali Ouafek, éditorialiste à *Horizons* et ancien journaliste à *El Moudjahid*, Naït Mazi demeure «un grand homme, un grand journaliste et un professionnel au sens propre et noble du terme». Se disant «fier d'avoir fait l'école de Naït Mazi», M. Ouafek s'est notamment attardé sur les qualités humaines du doyen de la presse algérienne, qui, a-t-il dit est resté «humble». «La plupart des responsables de presse actuels ont fait l'école d'"*El Moudjahid*" sous la direction de Naït Mazi, lequel restera un grand professionnel», a encore rappelé M. Ouafek.

Younès C.

Conseil de wilaya à Béjaïa

Le wali met en demeure plus de 260 investisseurs

■ Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a rappelé lors du conseil de wilaya tenu à la fin de la semaine dernière que «les engagements pris lors de la dernière réunion organisée avec les investisseurs de la région le 12 février dernier, ont été tenus et respectés comme prévu».

Par Hocine Cherfa

Pour rappel, cette réunion avait été consacrée aux difficultés rencontrées par les chefs d'entreprises au niveau de la zone d'activité (ZAC) de Taharacht dans la commune d'Akbou. A ce propos, des lignes téléphoniques avec une connexion à Internet sont désormais installées. «Le wali de Béjaïa a procédé le 11 avril dernier à la mise en service des trois nouveaux équipements MSAN de 128 accès chacun, soit 384 accès», précise la cellule de communication de la wilaya. «Accompagné du directeur opérationnel des Télécommunications, le premier responsable de la wilaya a rencontré sur site les différents opérateurs qui se sont réjouis de l'apport de ces nouveaux équipements et qui leur permettront d'accroître leurs performances et d'accéder à leurs partenaires locaux ou nationaux par des moyens de haute technologie», souligne-t-on. Ce procédé couvre actuellement la totalité des installations économiques et est extensible à tout le développement futur de la zone industrielle de Taharacht (Akbou). Les directrices de l'industrie et des domaines ont été instruites afin de faciliter l'installation de l'entreprise désignée par l'agence Aniref qui est chargée de la viabilisation de la zone industrielle d'El-Kseur et permettre ainsi aux industriels de s'y installer. Par ailleurs, le wali a mis en demeure 266 investisseurs bénéficiaires de terrains qui n'ont pas encore entamé leurs projets. «Cette importante superficie de 180 ha sera récupérée», a averti le wali, qui a précisé que «les clauses du cahier des charges sont claires vis-à-vis de cette question». «Il



Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni

Ph/D. R.

agit de terrains destinés à l'investissement uniquement», précise-t-il. Et dans le cadre de la politique d'encouragement de l'investissement dans la wilaya, le wali a annoncé avoir confié le dossier technique à l'agence foncière de wilaya pour l'aménagement de la zone d'activité qui abritait l'unité (Sonipe) de Kherrata. Concernant les consommations des crédits, «le

wali a ordonné aux chefs de daïra plus de persévérance, rigueur et suivi des projets». Il a instruit ces derniers à effectuer des visites d'inspection sur sites afin de suivre les travaux et booster les efforts consentis par les entreprises et avertissant, à l'occasion, que toutes les opérations non lancées seront récupérées.

H. C.

Oran

Sept nouvelles structures de la DGSN prévues

Sept nouvelles structures de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) sont prévues dans la wilaya d'Oran, a déclaré à Aïn Turck, le coordinateur de police, Salah Nouasri, chef de sûreté de la wilaya d'Oran.

«Aux nouveaux sièges des brigades d'intervention de Sidi El Bachir (Bir El Djir), de Bel Gaïd (Bir El Djir), des sûretés urbaines de Oued Tlélat, de Hassiane Toulal, de celles d'Arzew et autres structures mobiles de la police judiciaire, en voie d'achèvement, il faut ajouter les moyens matériels et équipements

attendus devant nous permettre de passer à un nouveau saut qualitatif», a indiqué jeudi soir le coordinateur de police, lors d'un point de presse à Aïn El Turck, en marge d'une opération coup-de-poing.

Le responsable a relevé «la tendance à la baisse de la criminalité» dans la wilaya d'Oran.

«Toutes les zones ciblées ont connu une baisse sensible de la criminalité grâce à l'application de la feuille de route de la Direction générale de la Sûreté nationale et le travail d'anticipation effectué par les services de

police d'intervention sur le terrain», a-t-il estimé. «Nous préparons activement d'autres opérations d'envergure, en prévision du mois de ramadhan», a-t-il ajouté.

Le bilan de cette opération, effectuée jeudi soir à Cap Falcon et Paradis plage, fait état de 35 arrestations dont 5 femmes pour refus d'obtempérer ainsi que la saisie de quatre motos pour non-port de casques, a déclaré à la presse le commissaire principal de la sûreté de daïra d'Aïn El Turck, Mohamed Bouknadil.

Yanis G.

Protection de l'environnement

250 000 euros pour des associations

Dix associations de protection de l'environnement ont bénéficié d'un financement de 250 000 euros grâce à une action du Programme de petites initiatives pour les organisations de la société civile en Algérie (PPI-OSCAN Algérie), a indiqué vendredi à l'APS un responsable du programme.

Ces associations de protection de l'environnement ont bénéficié d'un financement de 230 000 euros sur la période 2014-2017 et auxquels s'ajoutent 20 000 pour améliorer leurs

capacités de gestion, explique le coordinateur régional Afrique du Nord du programme, Maher Mahjoub, en marge d'un atelier d'évaluation.

Ce dernier est une initiative de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à laquelle a adhéré le ministère algérien des Ressources en eau et de l'Environnement ayant délégué un représentant pour y assister.

De son côté, la coordinatrice nationale Algérie, Madame Farida Aït Kaci, a souligné que

les associations avaient signé, depuis six mois, leurs conventions de financement et qu'il fallait organiser un atelier d'appui aux projets associatifs bénéficiaires. Selon elle, cet atelier a pour objectif l'appui des associations dans la rédaction de leurs rapports d'activités, la gestion administrative et comptable de leurs projets ainsi qu'un appui dans le domaine de la communication sur ces projets.

Les 10 projets financés en Algérie s'inscrivent dans les axes prioritaires du secteur de l'envi-

ronnement tels que l'éducation environnementale, l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau, la préservation des systèmes hydro-agricoles oasiens, l'écotourisme, la préservation des écosystèmes côtiers ainsi que la valorisation des produits du terroir, en particulier le pollen et la préservation de l'abeille saharienne. Les wilayas concernées sont Boumerdès, Oran, Tipaza, Tamanrasset, El Oued, Tizi-Ouzou, M'sila, Naâma, Blida et Bordj Bou Arréridj.

Siham L.

Hydrocarbures

Hausse progressive de la production nationale jusqu'à 2020

■ Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a prévu jeudi à Alger, une hausse progressive de la production nationale en hydrocarbures qui devrait atteindre 241 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2020 grâce aux grands investissements inscrits dans l'actuel quinquennat dépassant 73 milliards de dollars.

Par Souad L.

« La baisse de la production en hydrocarbures est chose courante, mais les prix élevés des cours du pétrole sur les marchés internationaux avaient couvert ce recul », a précisé M. Khebri qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation sur la maintenance des gisements des hydrocarbures et gaz associé non utilisé. « La production de l'Algérie en hydrocarbures avait atteint en 2004, 225 millions TEP avant de s'établir à 233 millions TEP en 2007 », a-t-il ajouté précisant que « la production a chuté en 2008 pour frôler ses plus bas niveaux en 2013

avec 186,7 millions TEP, avant de reprendre sa tendance haussière ». « La production de pétrole devra atteindre 197 millions TEP en 2016, 210 millions TEP en 2017, 215 millions TEP en 2018, 225 millions TEP en 2019 et 241 millions TEP en 2020, soit un niveau jamais atteint auparavant par l'Algérie », selon le ministre. Toutes les mesures ont été prises en vue de booster la production à partir de l'année prochaine, a ajouté M. Khebri soulignant que ces chiffres seraient atteints grâce aux investissements d'envergure inscrits dans l'actuel quinquennat estimés à 73,5 milliards de dollars. Il s'agit d'investissements qui seront menés par Sonatrach, seule ou en partenariat avec des entre-

prises étrangères, précise le ministre. Le ministre a indiqué que les deux tiers des revenus de l'Algérie provenaient du gaz, à savoir le gaz sec ou les huiles extraites du gaz brut, comme le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et les condensats, ce qui signifie que toute baisse de la production induirait une baisse des revenus. « La maintenance des gisements pétroliers effectuée régulièrement impacte la production au niveau de ces gisements, ce qui est tout à fait normal », a tenu à préciser le ministre rappelant que les réserves pouvant être récupérées par les techniques actuelles demeurent importantes. 1 656 opérations d'un coût global de 730 millions de dollars ont été



Ph. > D. R.

réalisées en 2015 au titre d'un programme annuel de maintenance, a affirmé M. Khebri.

Baisse de la quantité des gaz brûlés au niveau des gisements

S'agissant de la quantité des gaz brûlés associés non utilisés,

le ministre a affirmé que les gaz associés extraits des centres de production du pétrole étaient transférés vers les unités de traitement du gaz naturel à Hassi R'mel. Une fois traités, ces gaz sont utilisés dans la réhabilitation, l'injection et l'autoproduction au niveau des unités de production relevant de Sonatrach, ou même destinés à la vente. Le taux du gaz associé non utilisé a atteint 2% en 2015, a-t-il indiqué. Le ministre a fait savoir que le secteur œuvrait à la réduction de la quantité des gaz brûlés à moins de 1%. « Sonatrach a mobilisé à cet effet un budget important sur le moyen terme », a souligné le premier responsable du secteur qui a rappelé l'amendement des dispositions de l'article 52 de la loi sur les hydrocarbures de 2005, amendée et complétée, et ce, dans le cadre de la loi de finances 2016. Le nouveau texte stipule qu'il est interdit de brûler du gaz sauf dans des cas exceptionnels tels que la maintenance des unités ou l'exploitation des puits pour la première fois. L'opérateur désireux de bénéficier d'une dérogation doit payer une taxe de 20 000 DA pour chaque 1 000 m³ de gaz ordinaire brûlé contre 8 000 DA auparavant. 55% des recettes de cette taxe sont versés à la Caisse nationale des énergies renouvelables pour renforcer les ressources financières destinées à la caisse qui prend en charge les projets de développement des énergies propres.

S. L.

Pomme de terre

Les opérations d'exportation devraient se poursuivre

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué jeudi à Alger, que les exportations de la pomme de terre se poursuivraient durant les trois prochaines années pour atteindre les 70 000 tonnes. Les professionnels doivent, en conséquence, se préparer bien à l'avance en matière de choix des variétés, du calibre et des capacités de conditionnement, a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une réunion d'évaluation de la filière pomme de terre qui a regroupé l'ensemble des acteurs concernés. Suite au surplus de production enregistré lors de la saison 2015/2016, certains opérateurs ont réalisé des opérations d'exportation vers notamment des pays du Golfe et d'Europe, alors que d'autres continuent de prospecter des marchés en Afrique et en Asie. Sur une demande potentielle de pays importateurs de l'ordre de 25 000 t pour la pomme de terre algérienne sur l'année 2016, il a été exporté 2 000 t à ce jour. L'objectif est de rendre ces exportations « structurelles » et d'atteindre durant les trois prochaines années, les 70 000 t, a avancé M. Ferroukhi. Il a indiqué, dans ce sens, qu'une plateforme de condi-

tionnement et de froid devrait être opérationnelle en juin à El Oued, une région produisant environ 40% de la production nationale de ce tubercule. L'exportation et la transformation sont désormais devenues les facteurs indispensables pour réguler le marché de la pomme de terre qui devient de plus en plus excédentaire. Le ministre a révélé, dans ce sens, que son secteur avait recensé une quinzaine de projets industriels dans la transformation de la pomme de terre. « En collaboration avec les autres secteurs, nous allons inciter ces industriels à réaliser leurs investissements et à signer des contrats avec les agriculteurs pour produire les quantités dont ils ont besoin », selon lui. Concernant la campagne 2016, les opérations de plantation se poursuivent normalement avec une disponibilité et une diversité des semences qui permettront de réaliser les prévisions qui tablent sur une production de deux millions de tonnes (de la mi-mai jusqu'à fin août 2016). Il a aussi été convenu, lors de cette réunion, de réduire de 15% les importations de la semence A en 2017, l'objectif étant d'arriver à zéro importation de cette semence en 2019. L'interprofession a procédé également à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des

mesures prises en février dernier suite au Conseil interministériel sur la pomme de terre tenu en décembre 2015. Ce dernier avait consacré, entre autres mesures, une enveloppe de 1,5 milliard DA pour permettre à l'entreprise publique d'entrepôt frigorifique (Frigomédit) de payer les créances dues par les agriculteurs ayant participé à l'opération de stockage de pomme de terre de la saison 2014/2015. Le conseil interprofessionnel de la filière a discuté, à huis clos, du premier bilan sur l'évaluation du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac), créé en 2009 pour réguler le marché et protéger les revenus des producteurs. M. Ferroukhi a estimé que ce système de régulation avait eu un impact positif sur l'intensification et la croissance de la production de la pomme de terre de consommation qui est passée de 2,5 millions t en 2009 à 4,5 millions t en 2015. Néanmoins, d'autres aspects devraient être révisés tels que le financement de ce système, les pouvoirs publics visant à impliquer les opérateurs privés de la filière dans la gestion et le financement des opérations de régulation effectués actuellement sur le budget de l'Etat.

Samy O./APS

Pétrole

Le marché se rapproche de l'équilibre

Le marché pétrolier semble se rapprocher de l'équilibre au cours du deuxième semestre de l'année 2016, a estimé jeudi l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son dernier rapport « Depuis quelques mois, dans notre rapport, nous avons anticipé la croissance de la demande de pétrole et une baisse de l'offre des pays producteurs non-Opep. Ce scénario est en train de prendre forme et le marché pétrolier semble prêt à

se rapprocher de l'équilibre dans la seconde moitié de cette année », a expliqué l'AIE, faisant constater que les prix du pétrole sont à la hausse par rapport à ceux d'il y a quelques semaines. L'agence a estimé que pour l'année 2016, l'offre des pays non-Opep devrait diminuer de 710 000 barils par jour (bj), dont 480 000 bj aux Etats-Unis, par rapport à 2015, pour atteindre 57 mbj, indiquant que le marché semble avoir basculé dans un

« certain optimisme » avant la tenue de la réunion, dimanche prochain à Doha, des grands producteurs qui tenteront de trouver un consensus pour stabiliser une offre, actuellement surabondante. Le rapport, qui a été établi au moment où le Brent était à 44,30 dollars et le WTI américain à 41,75 dollar, a relevé que la production Opep de pétrole brut a baissé de 90 000 bj en mars à 32,47 mbj, ainsi que les approvisionnements mon-

diaux (0,3 mbj en mars). En ce qui concerne les pays non-Opep, l'AIE note que les perspectives de production pour l'année 2016 seront en grande partie inchangées, précisant que si, à l'issue de la réunion de Doha, il devait y avoir un gel de la production, plutôt qu'une baisse, « l'impact sur les approvisionnements physiques de pétrole serait limité ». Elle a souligné, dans ce contexte, que le rééquilibrage du marché « sera plutôt

amorcé par la baisse de la production de gaz de schiste aux Etats-Unis », un des principaux pays producteurs qui sera absent à la réunion de Doha. Par ailleurs, l'agence estime que les dernières perspectives économiques mondiales « plutôt pessimiste » du FMI pourraient « affecter psychologiquement le marché pétrolier », réitérant sa projection qu'en 2016, la demande mondiale de pétrole augmentera de 1,2 mbj.

R. E.

El-Oued

35 antennes communales à raccorder par fibre optique

■ Trente-cinq antennes communales devront être raccordées par fibre optique dans le courant de l'année 2016, à travers la wilaya d'El-Oued, une technologie permettant d'y prévoir un guichet unique pour la délivrance des différents documents administratifs, a-t-on appris auprès de la direction opérationnelle d'Algérie-Télécom.

Par Ilham N.

Les aménagements techniques sont en cours (80% d'avancement) pour finaliser l'opération de raccordement, dans une première phase, de 24 antennes communales, qui seront suivies, dans une deuxième étape du raccordement des 11 autres (opération en cours d'études), a précisé le chargé de communication, Saïd Khaldi. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'un programme national de modernisa-

tion de l'administration et d'amélioration du service public, arrêté par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant le raccordement des antennes communales à travers le pays au réseau à haut débit, a-t-il souligné.

La wilaya a enregistré, depuis le lancement de l'opération, le raccordement à ce jour de 66 antennes communales sur les 101 se trouvant sur le territoire de ses 30 communes, notamment en zones reculées, soit un taux de réalisation de 66%, selon



M. Khaldi. Dans le même contexte, il a été procédé au raccordement de 25 villages au réseau de fibre optique, permettant de développer la téléphonie et l'Internet, sur un programme de 29 villages prévus, conditionné par une densité de population dépassant les 1 000 habitants chacun, a ajouté la même source.

Cette opération s'inscrit dans le sillage de la stratégie nationale arrêtée par l'entreprise Algérie-Télécom, visant la généralisation du réseau de fibre optique à l'ensemble des zones et villages enclavés, notamment les régions frontalières, et y promouvoir le service public.

I. N./APS

Oum El Bouaghi

218 millions DA pour l'entretien et la mise à niveau du parc de logements

Une enveloppe financière de deux cent dix huit (218) millions de dinars a été allouée pour l'entretien et la mise à niveau du parc de logements de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué jeudi le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Kamel Benmaâlam. Les travaux prévus dans ce sens (revêtement des toitures, ravalement des façades et réparation des parties communes, entre autres) cibleront plusieurs quartiers de la wilaya dont les immeubles se trouvent dans un état dégradé faute d'entretien, a précisé le même responsable. Une envelop-

pe financière de 93 millions DA a été mobilisée l'année dernière pour la réalisation des travaux similaires, a souligné le même responsable. Cette opération avait ciblé plus d'une centaine d'immeubles, a précisé M. Benmaâlam, faisant part de l'impact de ces travaux dans l'amélioration du cadre de vie des populations. Par ailleurs, vingt-neuf mechtas situées dans diverses communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi viennent d'être raccordées au réseau d'électricité, a indiqué jeudi le secrétaire général de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la deuxième

tranche du plan quinquennal 2010-2014, a souligné le même responsable, précisant que 550 familles ont bénéficié des opérations de raccordement au réseau électrique réalisé jusque-là. Les travaux de raccordement aux lignes électriques ont ciblé 27 communes sur les 29 que compte cette wilaya, a encore souligné le secrétaire général de la wilaya, précisant que ces opérations ont permis à la wilaya d'être parmi les premières wilayas en matière de raccordement au réseau électrique avec un taux global avoisinant les 97%.

Ali O.

Mascara

Attribution de 6 928 logements avant la fin du semestre en cours

Pas moins de 6 928 logements de différents programmes seront attribués «avant la fin du premier semestre 2016» dans la wilaya de Mascara, a annoncé jeudi le wali. Lors d'une conférence de presse, Salah El Affani a indiqué que des préparatifs sont en cours pour l'attribution de 3 676 logements sociaux locatifs, de 2 266 unités du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) et de 968 logements promotionnels aidés.

Les travaux tirent à leur fin au niveau des chantiers de réalisation de différents programmes d'habitat (10 000 logements) après la distribution au trimestre dernier de 1 234 logements. Le taux d'occupation des logements dans la wilaya de Mascara a baissé de 7,5 habitants par logement il y a dix ans à 5 actuellement, à la faveur des programmes d'habitat importants dont a bénéficié la wilaya dans les deux programmes quinquen-

naux écoulés, permettant d'inscrire 13 808 logements sociaux, 7 130 LPA et 41 440 aides à l'habitat rural. Le wali a signalé l'amélioration des indices de développement dans la wilaya depuis 1999 où le taux de raccordement au réseau d'eau potable est passé de 75 à 99,5 pour cent, le taux de raccordement au réseau d'assainissement de 65 à 99,2 pc, au réseau électrique de 95 à 99,2 pc et au réseau de gaz naturel de 21

à 54 pour cent. Il a rappelé que la wilaya a bénéficié de grands projets dans des secteurs vitaux dont l'agriculture, l'hydraulique et les travaux publics. M. El Affani a également souligné que la wilaya de Mascara a adhéré complètement à la politique de l'Etat visant à diversifier l'économie par l'extension des zones d'activités, la création d'une nouvelle zone industrielle et l'assainissement du foncier industriel.

F.T.

Skikda

Réception en juin prochain du projet de dédoublement de la RN3

La réception du projet de dédoublement de la route nationale (RN) n° 3, sur un tronçon de 19 kilomètres, reliant les deux communes de Salah Bouchaour à El Hadaïk (sud de Skikda), est prévue pour «le mois de juin prochain», a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La première tranche de ce projet,

reliant la commune de Ramdane Djamel à celle de Salah Bouchaour, sur huit km, a été réceptionnée, alors que les travaux pour la deuxième tranche, reliant la commune d'El Hadaïk à Ramdane Djamel, «sont actuellement en cours», a indiqué la même source. Des instructions fermes ont été données à la société chargée des tra-

vau de réalisation du tronçon à l'effet d'accélérer la cadence du chantier en le renforçant en main-d'œuvre de manière à livrer le projet dans les délais impartis. Selon les services de la wilaya, 341 points lumineux «seront mis en place» tout au long de cette voie dans l'objectif d'assurer dans les meilleures conditions le déplacement

des usagers de cette route, notamment la nuit. Les mêmes services ont soutenu que la mise en exploitation de ce tronçon «allégera la pression» sur la RN 44 reliant les communes d'El Harrouch au chef-lieu de la wilaya et permettra «une meilleure fluidité routière», à l'approche de la saison estivale.

A.L./APS

Djelfa Renforcement de l'alimentation en eau potable à Sidi Bayzid

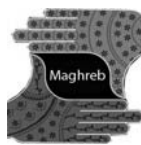
L'ALIMENTATION en eau potable (AEP) de la commune de Sidi Bayzid, à 70 km à l'est de Djelfa, a été renforcée jeudi, à partir du bassin souterrain du barrage Oum Droue, dans une démarche visant l'augmentation du volume d'eau potable destiné à la population de cette région. L'opération a consisté en la mise en service, par les autorités locales, d'une nouvelle conduite pour le captage des eaux, qui portera le ratio quotidien en eau de la population locale à 1 293 m³, a-t-on indiqué sur place. Doté d'une enveloppe de réalisation de 1,7 milliard de DA, ce transfert hydrique, à partir du bassin d'Oum Droue au profit des communes de Sid Bayzid et Dar Chioukh vise, également, l'amélioration de la qualité des eaux offertes aux citoyens, qui se sont toujours plaints de la salinité de l'eau qu'ils consommaient, est-il ajouté. La commune a également bénéficié d'un réservoir d'une capacité de 500 m³ d'eau, dont la mise en service devrait contribuer au relèvement des réserves hydriques de la localité, dont la population estimée à 2 138 âmes, est actuellement alimentée à raison de trois heures/J.

D.S.

Bouira Une cinquantaine de familles relogées à Ain El Alloui

UNE CINQUANTAINE de familles résidant dans des bidonvilles de la commune d'Ain El Alloui ont été relogées dans des appartements neufs dans la même localité, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Cette opération, concrétisée mercredi, s'inscrit au titre du programme d'éradication de l'habitat précaire dans la wilaya de Bouira, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que le relogement des concernés s'est déroulé dans de «bonnes conditions organisationnelles». La même source a signalé la réalisation, précédemment, de nombreuses opérations similaires ayant permis le relogement de près de 200 familles, au titre de l'éradication de l'habitat précaire défigurant le paysage des villes.

R.R.



Conflit au Sahara occidental

Consultations appréciables d'une délégation sahraouie à Moscou

■ Le coordinateur sahraoui avec la Minurso, M'hamed Khadad, s'est dit satisfait de l'issue de ses entretiens à Moscou avec des responsables politiques russes dont le vice-ministre des Affaires étrangères, Mikhael Bogdanov.

Par Anis F/agences

«**N**ous avons hautement apprécié les consultations que nous avons entreprises avec des responsables politiques russes (sur la question du Sahara occidental). Nous avons également écouté avec attention l'avis de la Russie qui est membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU», a indiqué le responsable sahraoui lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'Agence Ria Novosti. Conduisant une délégation sahraouie pour une visite de trois jours à Moscou, le responsable de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) a mis à profit sa rencontre avec les médias pour expliquer «la justesse de la cause sahraouie», les «violations des droits de l'Homme» par le Maroc dans les territoires occupés, le «pillage des ressources» naturelles, ainsi que «la détermination» des Sahraouis à «poursuivre leur lutte jusqu'à la victoire finale».

Le règlement de la question sahraouie ne passera que par une solution démocratique, le respect de la légalité internationale et celui des droits de l'Homme, a en outre affirmé M. Khadad qui est également membre du Comité national du Front Polisario. «Le recours à la force et aux manœuvres, pour le règlement du conflit, ne mène à

rien», a-t-il estimé, ajoutant qu'«il n'y a que l'option démocratique qui doit prévaloir : celle du peuple sahraoui qui tient plus que jamais à arracher son indépendance, par la voie du référendum et sur la base des résolutions de l'ONU et de la charte internationale». A Moscou, la délégation sahraouie est «venue pour la paix» et attend de la Russie qu'elle «contribue positivement» à trouver une solution au problème du Sahara occidental inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'AG de l'ONU, portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc et soutenu par la France.

A un journaliste qui s'interrogeait sur les raisons qui motivent l'Algérie à soutenir la cause du peuple sahraoui, M. Khadad lui a répondu que l'Algérie, de par son histoire, «a toujours soutenu les mouvements de libération», comme elle l'a fait pour «Sao Tome, Mozambique, l'ANC en Afrique du Sud, Angola, Timor et Palestine». «Il s'agit là des valeurs de l'Algérie et de ses principes immuables. Il n'y a donc ni convoitises de sa part ni motifs géopolitiques», a ajouté le responsable sahraoui, qui a appelé, ensuite, l'ONU à faire appliquer les engagements



Le coordinateur sahraoui avec la Minurso, M'hamed Khadad

qu'elle a pris en 1991, à savoir l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le chef de la diplomatie sahraouie rappelle à Genève les objectifs de la Minurso

Les objectifs de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) ont été rappelés jeudi à Genève par le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué l'agence de presse sahraouie (SPS).

Lors d'une conférence de presse, consacrée à «la prolongation du mandat de la Minurso par le Conseil de sécurité», M. Ould Salek a mis l'accent sur les deux objectifs de cette mission

onusienne, à savoir la surveillance du cessez-le-feu entre le royaume du Maroc et le Front Polisario, et l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions de l'Assemblée générale, a indiqué un représentant du Front Polisario à Genève.

M. Ould Salek a animé cette conférence, au Club Suisse de la Presse, à la veille des débats sur la question sahraouie et le renouvellement du mandat de cette mission durant le mois d'avril. Le Conseil de sécurité consacrera la séance de jeudi 28 avril à l'adoption de la décision annuelle du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental portant prorogation du mandat de la Minurso qui doit prendre fin le 30 de ce mois. La Minurso a été créée en vertu de l'accord de

cessez-le-feu conclu entre le Front Polisario et le Maroc en 1991. A quelques jours de la présentation du rapport périodique sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité, plusieurs ONG ont multiplié leurs appels à l'ONU, l'exhortant à protéger la Minurso et à étendre son mandat à la surveillance des droits de l'Homme. Le peuple sahraoui lutte toujours pour recouvrer son droit à l'autodétermination et récupérer ses territoires occupés. **A. F/agences**

Tunisie Démantèlement d'une cellule de soutien logistique aux terroristes

UNE CELLULE de soutien logistique aux terroristes, composée de douze éléments et retranchés sur les hauteurs de Kasserine a été démantelée par des unités de la garde nationale tunisienne, selon un communiqué rendu public jeudi par le ministère tunisien de l'Intérieur. «Apparentés à l'organisation terroriste Daech, les membres de cette cellule apportaient un soutien financier et logistique à un groupe terroriste appartenant à l'organisation Jond Al-Khilafa retranché sur les hauteurs de Kasserine», a précisé le ministère dans le communiqué. «Ils lui fournissaient également des renseignements sur les mouvements des unités de la Garde nationale et de l'armée», a-t-il ajouté. Placés en garde à vue, les éléments interpellés avaient en leur possession des détonateurs d'explosifs, des chaussures militaires et des sommes d'argent.

R.M.

Droits de l'Homme au Maroc

119 détenus ont trouvé la mort dans des prisons en 2015

Le Département d'Etat américain a critiqué les conditions carcérales «inhumaines» dans les prisons marocaines où 119 détenus ont trouvé la mort en 2015, dans son rapport mondial sur la situation des droits de l'Homme.

Dans ce rapport, publié à Washington, le Département d'Etat américain a affirmé que «les conditions de détention au Maroc restent précaires et ne répondent pas aux normes internationales» en vigueur. S'appuyant sur des chiffres du gouvernement marocain, le document du Département d'Etat fait état de 119 détenus qui ont trouvé la mort en 2015, dont 14 décédés pendant leur transfert à l'hôpital et 82 durant leur hospitalisation. Le rapport s'inquiète de la dégradation des soins de santé fournis aux prisonniers au Maroc. Les prisons sont surpeuplées en raison du recours abusif à la détention provisoire, a constaté le Département d'Etat qui cite à ce propos des sources gouvernementales et des ONG. L'augmentation de la population

carcérale, couplée à un nombre réduit des centres d'observation pour mineurs a amené les autorités à tenir en détention des mineurs dans des prisons d'adultes. La torture dans les établissements pénitenciers persiste également notamment pendant la garde à vue, alors que les enquêtes «sur ce crime n'ont jamais abouti ou donné lieu à des sanctions contre les agents impliqués». Plus grave encore, plusieurs victimes ont été condamnées à la prison pour fausses allégations de torture, note le rapport. En août 2014, les autorités marocaines ont condamné Wafa Charaf, activiste politique, pour deux ans de prison et une amende 50 000 dirhams pour avoir rapporté son enlèvement et les actes de torture qu'elle a subis par des inconnus.

En 2015 huit autres victimes de torture ont subi le même sort que Wafa Sharaf, selon le rapport. Les autorités civiles au Maroc ont échoué à maintenir un contrôle effectif sur les forces de sécurité qui s'adonnent à la corruption, a constaté le

Département d'Etat qui a dénoncé, par ailleurs, «les arrestations arbitraires, la prolongation de la durée de la détention préventive, la violation du droit au procès équitable et la faible participation des femmes à la vie politique».

L'auto-censure et les restrictions imposées aux journalistes ont empêché l'émergence d'une presse indépendante d'investigation. La presse électronique n'a pas échappé à ces entraves, a relevé le Département d'Etat américain qui a rappelé, dans ce contexte, l'affaire de Hamid El Mahdaoui, directeur de la publication du site Badil.info, condamné à quatre mois de prison pour «allégations mensongères» contre le chef du renseignement intérieur Abdelatif Hammouchi. Globalement, le rapport du Département d'Etat dresse un sombre tableau de la situation des droits de l'homme au Maroc durant l'année 2015, caractérisée par la persistance de la traite humaine et le travail des enfants. Le Maroc demeure «une destination au tourisme sexuel», relève le document.

Kamel L./APS

USA/présidentielle

Débat houleux entre Clinton et Sanders à New York

■ Les démocrates Hillary Clinton et Bernie Sanders se sont violemment affrontés jeudi soir dans un débat à haut risque cinq jours avant les élections primaires de New York, M^{me} Clinton cherchant à prouver qu'elle était la plus qualifiée pour devenir présidente, et M. Sanders mettant en cause son jugement.

Par Ali O.

Le sénateur du Vermont a affirmé d'entrée de jeu que M^{me} Clinton «manquait du genre de jugement dont nous avons besoin, pour être le genre de président dont nous avons besoin». Il a rappelé qu'elle avait voté pour la guerre en Irak, pour des accords commerciaux «désastreux», et dénoncé le fait qu'un de ses super-pac (comité d'action politique qui finance les campagnes) ait reçu des millions de Wall Street. «Les New-Yorkais ont voté deux fois pour que je sois leur sénatrice», a riposté M^{me} Clinton. «Le président Obama a fait suffisamment confiance à mon jugement pour me demander d'être sa secrétaire d'État», a-t-elle ajouté, avant de rappeler que dans une récente interview M. Sanders avait eu du mal à «répondre à des questions» sur un objectif clé de son programme, le démantèlement des grandes banques, et sur des points de politique étrangère.

Durant le débat, les deux démocrates se sont affrontés sur l'économie, le réchauffement climatique, le gaz de schiste, le contrôle des armes, le salaire minimum, l'université gratuite voulue par M. Sanders, l'assu-

rance maladie, la politique étrangère. M. Sanders s'est moqué des liens de Mme Clinton avec Wall Street et de son insistance à dire qu'elle était montée au créneau contre les grosses banques quand elle était sénatrice. «Était-ce avant ou après que vous avez reçu de grosses sommes d'argent pour faire des discours ? Ils ont dû être très très contrariés par ce que vous leur avez dit», a-t-il ironisé. M^{me} Clinton a attaqué M. Sanders pour être contre la possibilité pour les victimes de poursuivre les fabricants d'armes à feu. D'autant que jeudi, une juge a estimé que les familles des enfants de l'école de Sandy Hook (Connecticut), tués en 2012, avaient le droit de poursuivre le fabricant de l'arme impliquée. L'augmentation du salaire horaire minimum à 15 dollars les a également opposés. Mme Clinton a affirmé qu'elle était prête à signer une loi en ce sens. «Je suis sûr que beaucoup de gens sont très surpris d'apprendre que vous êtes pour» cette augmentation, a répondu M. Sanders. Tout au long du débat, organisé à la Duggal Greenhouse, dans les anciens chantiers navals de Brooklyn, les deux démocrates se sont fréquemment coupé la parole. Le



débat est devenu à un point tellement tendu, que le modérateur de CNN leur a dit que s'ils criaient ainsi, les téléspectateurs ne pourraient les entendre ni l'un ni l'autre. Le débat était la dernière occasion, pour les millions d'électeurs new-yorkais, de voir les deux démocrates côte à côte avant les primaires du 19 avril. Mme Clinton a une moyenne de 13,8 points d'avance sur le sénateur du Vermont dans les son-

dages, et veut une large victoire dans l'État dont elle a été sénatrice de 2001 à 2009. M. Sanders, né à Brooklyn, veut croire à son élan, porté par sept victoires consécutives aux primaires dans autant d'États depuis le 22 mars, et il s'est montré particulièrement combatif jeudi soir. L'enjeu des primaires de New York est de taille: 291 délégués démocrates (dont 44 super-délégués) sont en jeu, le plus gros butin derrière

la Californie. M^{me} Clinton, 68 ans, espère l'emporter largement pour creuser définitivement l'écart avec M. Sanders, 74 ans, et voguer sans souci vers l'investiture de son parti pour la présidentielle de novembre.

Elle a déjà engrangé plus de 1 700 délégués, contre un peu plus de 1 100 pour M. Sanders. Il en faut 2 383 pour devenir le candidat du parti démocrate à l'élection présidentielle.

Bernie Sanders s'est pourtant dit persuadé jeudi soir qu'il allait gagner l'investiture. Mme Clinton a suggéré que ses promesses étaient irréalistes, et affirmé qu'à l'inverse, elle ne se contenterait pas de «faire des promesses que nous ne pouvons pas tenir. Nous aurons des résultats», a-t-elle affirmé. Après le débat, Hillary Clinton part faire campagne samedi en Californie.

Bernie Sanders va lui s'envoler pour le Vatican, pour y participer hier à une conférence sur les problématiques sociales, économiques et environnementales. Il aurait «beaucoup aimé» à cette occasion une rencontre avec le pape, mais aucune n'était prévue. **A. O.**



Points chauds

Ratage

Par Fouzia Mahmoudi

Si François Hollande, comme à son habitude, continue à être ridiculement impopulaire, cette fois-ci c'est un nouveau record qu'il a battu, celui de l'audience télévisée pour un entretien avec un président de la République. Car si les Français sont habitués à ne pas aimer leur président, habituellement ils sont tout de même au rendez-vous pour entendre ce qu'ils ont à dire et écouter leurs justificatifs et argumentations. Mais pas cette fois-ci, François Hollande qui était à la télévision jeudi soir a réalisé un score d'audience déplorable avec moins de 3,5 millions de téléspectateurs, le mettant si cela était encore possible, dans une position encore plus délicate et inconfortable. La presse française est implacable quant à la prestation de Hollande qui selon elle a fait une très mauvaise prestation. Les éditorialistes sont d'ailleurs unanimes, après une telle prestation, François Hollande ne redressera pas son image dans l'opinion. La plupart dénoncent la «méthode Coué» utilisée par le président et son «déli de la réalité» qui, selon eux, condamne la fin de son quinquennat. «Rien ne va plus dans le quinquennat de François Hollande», écrit Alain Dussart de L'Est républicain. «Son quinquennat s'apparente à un chemin de croix dont on peine à imaginer une issue glorieuse», remarque Mickael Tassart dans Le Courrier picard. Pour Le Midi libre, Yann Marec estime que «c'est l'image d'un président qui n'est plus audible. On l'entend, mais on ne l'écoute plus». «Pour un dialogue il faut être deux et le problème de François Hollande est que les Français... n'ont plus envie de l'écouter», selon Hervé Favre de La Voix du Nord. Dans L'Union, Gilles Grandpierre ne mâche pas ses mots : «Sans mea culpa ni autosatisfaction, il a fait tout cela avec juste ce qu'il faut de modestie et d'aimable pédagogie pour qu'on puisse lui consentir ce talent qui reste le sien, celui de l'équilibriste roué au cirque télévisuel». Seul Michel Urvoy de Ouest-France semble trouver un point positif à la prestation de François Hollande même si au final, il condamne (presque) définitivement les chances du président de la République de pouvoir redresser son image dans l'opinion publique : «maître de ses dossiers et, objectivement, convaincant», il note que «la question n'est plus de savoir s'il a trouvé telle bonne réponse, respecté telle promesse. Elle est de savoir s'il retient encore l'attention». Mais le plus évident c'est qu'aujourd'hui, Hollande n'intéresse plus les Français qui ne prennent même pas la peine d'allumer la télé pour le voir et qui surtout semblent bien décidés à lui refuser quoiqu'il arrive un second mandat en 2017.

F. M.

Brésil

Rousseff échoue à bloquer sa procédure de destitution

La présidente brésilienne Dilma Rousseff a échoué hier à faire bloquer par la justice sa procédure de destitution qui fera l'objet d'un vote crucial des députés dimanche.

Au terme de huit heures de délibérations, la majorité des juges du Tribunal suprême brésilien (STF) ont rejeté en pleine nuit un recours présenté jeudi par le défenseur de la dirigeante de gauche qui réclamait l'annulation de la procédure. Les députés vont donc bien pouvoir entamer hier matin une assemblée plénière marathon de trois jours pour statuer sur le sort de la dirigeante de gauche, accusée par l'opposition de maquillage des comptes publics.

L'opposition devra rallier les deux tiers de vote de la chambre basse (342 sur 513) pour que la destitution de la présidente soit soumise à l'approbation du Sénat. Dans le cas contraire, la procédure serait automatiquement enterrée et Mme Rousseff sauverait son mandat.

En cas de vote défavorable des députés, la situation deviendrait extrêmement critique pour Mme Rousseff. Il suffirait en effet, courant mai, d'un vote à la majorité simple des sénateurs pour prononcer sa mise en accusation. Elle serait alors écartée du pouvoir pendant un délai maximum de 180 jours dans l'attente d'un jugement final.

Le vice-président Michel Temer, qui brigue son fauteuil, assumerait dans l'intervalle ses

fonctions et aurait toute latitude pour former un gouvernement de transition.

M^{me} Rousseff, qui promet de lutter jusqu'à la dernière minute, est confrontée depuis mardi à une cascade de défections au sein de sa coalition.

Sa situation apparaît chaque jour plus critique au fur et à mesure que des partis du centre de sa coalition en lambeaux appellent leur députés à voter en faveur de sa destitution.

M^{me} Rousseff s'accroche à l'espoir ténu d'obtenir dimanche le vote d'un tiers des députés (172 votes) en sa faveur. Cela lui suffirait pour faire avorter la procédure de destitution et ainsi sauver son mandat.

Outre le soutien en bloc des 57 députés de son Parti des travailleurs (PT) et des petits partis d'extrême gauche, elle mise sur la fidélité de certains députés de centre-droit en désaccord avec l'orientation pro-impeachment de leurs formations.

Mais l'opposition affirme déjà pouvoir compter sur plus des 342 requis pour le renvoi de la procédure au Sénat.

Une barrière de deux mètres de haut et un kilomètre de long a été érigée par les autorités devant le Congrès des députés pour séparer les manifestants «pro-impeachment» et «anti-putsch» et éviter des affrontements au cours de ce week-end historique.

«Ici c'est le mur de Berlin, côté occidental», pouvait-on lire

sur une pancarte collée du côté de la barrière assignée aux opposants à la présidente.

Jeudi à la nuit tombée, 200 manifestants réclamaient déjà bruyamment la «destitution immédiate» de M^{me} Rousseff sur l'Esplanade des ministères. Un camion sonorisé chauffait l'ambiance.

A quelques kilomètres de là, un demi-millier de défenseurs de la présidente campaient sous des tentes dans une enceinte sportive voisine du stade Mané Garrincha.

«Nous sommes déjà 500, mais d'ici la fin de la semaine, nous serons plus de 100 000 pour faire barrage à ce coup d'État», a déclaré à l'AFP le syndicaliste Paulo Joao Estausia, venu de Sao Paulo.

La présidente de gauche est accusée par l'opposition d'avoir sciemment maquillé les comptes publics par des tours de passe-passe budgétaire pour minimiser l'ampleur des déficits et de la récession économique l'année de sa réélection en 2014 et début 2014.

Mme Rousseff conteste que ces «pédalages» budgétaires pratiqués par ses prédécesseurs constituent un «crime de responsabilité» pouvant motiver sa destitution.

Elle se dit victime d'une tentative de «coup d'État» institutionnel émanant d'une opposition conservatrice n'ayant pas accepté sa défaite électorale de 2014.



Tizi Ouzou /Clôture de la huitième édition

Talents sur cimaises au Salon Djurdjura

■ Le rideau est tombé jeudi sur les festivités de la huitième édition du Salon Djurdjura des arts plastiques abritée par la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et son annexe d'Azazga depuis le 11 avril dernier.

Par Adéla S.

La cérémonie de clôture de la manifestation, qui a connu la participation de plus de 60 artistes peintres issus de neuf wilayas du pays, a été marquée par la remise de diplômes aux plasticiens participants ainsi qu'aux lauréats des ateliers de miniature et de photographie.

La directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a affirmé à l'occasion, que le programme de la 8^e édition a été exécuté dans sa totalité et que les élèves des écoles des Beaux-arts, présents à la maison de la culture, ont manifesté un grand intérêt aux travaux d'ateliers, mais aussi

aux conférences programmées au niveau de la salle du petit théâtre. M^{me} Goumeziane a également mis en exergue la qualité des œuvres d'arts qui ont eu les honneurs de la cimaise de la maison de la culture ou de son annexe d'Azazga et qui, a-t-elle ajouté, «ont été adaptées à la thématique retenue, à savoir "Regard des arts sur les cultures populaires"».

La directrice de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a rappelé, par ailleurs, sa disponibilité à accompagner les artistes et les écoles des Beaux-arts dans leur travail dans le but de promouvoir l'activité culturelle au niveau de la région.

Dans le même ordre d'idées,



Ph. DK

les artistes peintres, diplômés ou autodidactes n'ayant toujours pas obtenu leur carte d'artiste, ont été conviés à se rapprocher des services de la direction pour retirer le formulaire de demande de la carte et déposer leurs dossiers.

«Même si l'artiste n'a pas de diplôme dans les arts plastiques, il a le droit de demander sa carte

d'artiste pour le simple fait qu'il a participé à une exposition ou une manifestation culturelle», a-t-elle expliqué, invitant ainsi les concernés à se rapprocher des services de la direction pour recevoir des orientations sur le sujet.

Et dans la perspective d'offrir aux plasticiens des espaces d'exposition en dehors des

salons et des activités officielles, l'intervenante a invité les organisateurs et les participants à initier des rencontres locales pour échanger leurs expériences et présenter leurs œuvres.

«Nous devons aussi penser dès maintenant à préparer la neuvième édition du salon qui aura lieu l'année prochaine tout en prenant en compte les avis exprimés par les artistes et le public dans le registre de doléances mis à leur disposition pendant toute la durée de l'événement», a relevé M^{me} Goumeziane.

La 8^e édition du Salon a rendu cette année hommage à deux icônes de la peinture algérienne, Mohammed Bouzid et Laroussi Abdelhamid.

A. S./APS

Hamid Grine :

Le feuilleton sur l'imam Benbadis constituera une référence

Le feuilleton, en cours de réalisation, sur le leader du mouvement réformateur national, l'imam, Abdelhamid Benbadis (1889-1940) constituera une «référence» pour les générations à venir, a affirmé jeudi à Constantine le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Le feuilleton permettra de mettre la lumière sur la vie et les œuvres d'«un homme symbole», a précisé le ministre au cours d'un point de presse tenu en marge du premier tour de manivelle du feuilleton «Benbadis», donné au Palais Ahmed-Bey.

«Le feuilleton retracera un pan de l'histoire de l'Algérie dans les années 1920-1930», a-t-il dit, précisant que cette production axera

«le projet de société, basé sur l'enseignement, le rattachement à l'identité algérienne et à l'Islam, que Benbadis s'est obstiné à édifier tout au long de sa vie».

A une question sur l'évaluation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», M. Grine a affirmé que cet événement culturel, étalé sur une année, a été «riche et dense de par ses programmes» et avait constitué une «opportunité pour la ville des Ponts de renforcer ses acquisitions culturelles».

Concernant la médiatisation de cet événement arabe, voire international, le ministre a indiqué que «tous les moyens ont été mobilisés pour une meilleure visibilité de la mani-

festation».

Les données relatives à la médiatisation de l'événement seront présentées aux organes de presse le 27 avril à Constantine par les responsables de l'Entreprise publique de la télévision (Eptv), de la Radio algérienne et d'Algérie presse service (APS), a-t-il annoncé.

Mis en scène par Amar Mahsene, sur un texte de Zhor Ounissi, et un scénario signé Rabah Drif, le feuilleton «Benbadis» est produit par l'Eptv.

Le feuilleton de trente épisodes retrace la vie de l'imam de l'âge de huit ans jusqu'à sa mort en 1940.

Ilham N.

Mostaganem

Avant-première de la pièce «Sandouk El Bouhali»

La pièce «Sandouk El Bouhali», écrite par le regretté Larbi Belhadjar Abdelkader et mise en scène par Abdellah Besseghir a été présentée en avant-première, jeudi soir à la maison de la culture de Mostaganem.

Les faits de cette pièce, produite dans un style comique par l'association culturelle «Ould Abderrahmane Kaki» avec la contribution de la maison de la culture, relatent la vie du saint patron Bouhali et l'histoire de sa

caisse que voulaient s'approprier ceux se trouvant au cimetière croyant que son propriétaire est mort.

Cette œuvre, présentée en présence de figures et fans du 4^e art locaux, a été interprétée par sept comédiens de l'association culturelle précitée.

Le metteur en scène Abdellah Besseghir a souligné que la générale de cette pièce d'une heure et 20 minutes sera donnée

lundi prochain au théâtre régional de Mostaganem Si Djillali-Benabdelhalim.

La pièce sera présentée dans le cadre d'une tournée dans plusieurs théâtres régionaux à Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara, Guelma, Constantine, au Théâtre national algérien (TNA) et au festival comique de Médéa en octobre prochain, a-t-il ajouté.

Racim C.

Festival de Montreux

Neil Young, Deep Purple et Quincy Jones pour la 50^e édition

Le festival de jazz de Montreux présente un plateau très riche pour sa 50^e édition avec le Canadien Neil Young, le groupe de rock britannique Deep Purple, mais aussi Patti Smith et PJ Harvey, et les historiques du jazz Monty Alexander et Quincy Jones.

Le programme de cette édition anniversaire, du 1^{er} au 16 juillet, «est construit comme un écho à l'épaisseur historique de ce festival, dense et vivante», a souligné Mathieu Jatton, directeur général du festival, lors d'une conférence de presse jeudi à Montreux.

La soirée d'ouverture le 30 juin, au casino Barrière, donnera à entendre Charles Lloyd, le tout premier jazzman américain venu au festival en 1967 lors de l'édition inaugurale.

Ce même soir, Monty Alexander, revisitera son album phare enregistré en 1977, «Montreux Alexander».

Quincy Jones, «le frère du festival, le parrain», selon M. Jatton, se produira le 8 juillet au côté de plusieurs invités tout aussi prestigieux comme Al Jarreau et Patti Austin. Il cèdera ensuite la scène du Stravinski au groupe Simply Red.

Le rock sera à l'honneur avec les Anglais de Deep Purple, pour la dernière soirée, qui seront précédés de Dweezil Zappa, le fils de Frank Zappa.

L'histoire de Deep Purple est fortement liée à Montreux car leur tube planétaire «Smoke on the Water» raconte l'incendie qui en 1971, avait ravagé le casino de Montreux,

lors d'un concert de Zappa, faisant quelques blessés.

La légende du folk Neil Young, venu une seule fois à Montreux, en 2001, jouera le 12 juillet.

Parmi les musiciens qui ont défilé à Montreux figurent Count Basie, Miles Davis, James Brown, Prince, David Bowie ou encore Bob Dylan, Sade, Gilberto Gil, B.B. King et Aretha Franklin.

Signe de l'éclectisme du festival créé par Claude Nobs, décédé en 2013, la programmation propose aussi notamment les Anglais de Muse, ou encore Jean-Michel Jarre qui y jouera pour la première fois, mais aussi Van Morrison, ZZ Top, Santana et Mogwai.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sirius
Jusqu'au 20 avril :
Exposition «Un con Scient» de l'artiste photographe Mizo

Salle El Mouggar
Jusqu'au 27 avril :
Projection du long-métrage de fiction Le patio à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h

Maison de la culture de Sétif
15 avril :
Projection du long-métrage ahia Ya Didou de Mohamed Zinet

Ecole régionale des beaux-arts
Jusqu'au 16 avril :
Soirées et récitals poétiques
Librairie El Idjtihad (rue Arezki-Hamani, Alger)
Jusqu'au 18 avril :
Exposition-vente de peinture de Morad Foughali.

Salle Ibn Zeydoun
30 avril :
Célébration de la journée internationale du jazz

Palais de la culture Moufidi-Zakaria
16 avril :

Librairie du Tiers-Monde (Alger-Centre)
Samedi 16 avril à 14h30 :
Mustapha Cherif signera son livre Sortir des extrêmes. Ni intégrisme ni perte d'identité (Casbah).

Cinémathèque algérienne
Samedi 23 avril à 18h30 :
Cinéma «Hommage à Roger Hanin». Soirée d'ouverture avec la projection du film Soleil de Roger Hanin (France, Italie, drame, 90', 1997) avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Marianne Sägebrecht, en présence d'Isabelle Hanin et présenté par Samir Ardjoum, journaliste et critique de cinéma.

VENTE-DÉDICACE
Librairie générale d'El-biar (Alger)/Samedi 16 avril à 14h30 :

Karim Younés signera ses livres «De la Numidie à l'Algérie, aux portes de l'avenir» et «La chute de Grenade», parus aux éditions Casbah.

Coup-franc direct

Cette instabilité qui inquiète

Par Mahfoud M.

Le Mouloudia d'Alger se retrouve, encore une fois, sous les feux de la rampe, avec ce changement radical effectué par les bailleurs de fonds du club algérois, qui ont décidé de débarquer le président et les autres dirigeants du club et rétablir, l'ancien dirigeant, Omar Ghrib, qui est intronisé à la tête de l'équipe. Est-ce sérieux de faire un tel changement à 48 heures d'un aussi important match que la demi-finale de la Coupe d'Algérie face à l'UST. Les dirigeants du club le plus populaire d'Algérie auraient mieux fait de bien penser à la manière de faire passer l'orage et de ne pas faire ce genre d'erreur en écartant des dirigeants à quelques jours d'un rendez-vous important comme la demi-finale de la Coupe d'Algérie. Il semble que ces responsables ne retiennent pas les leçons et refont toujours les mêmes fautes. Après le scandale des médailles il y a trois ans, voilà que d'autres erreurs se font encore ce qui complique la situation de l'équipe. Il est clair que cette situation ne peut nullement rassurer les véritables fans qui sont toujours derrière l'équipe et qui souhaitent que ces erreurs ne se répètent pas dans un avenir récent pour lui rendre son lustre d'antan.

M. M.

JO 2016

L'EN débutera face au Honduras le 4 août à Rio

LA SÉLECTION algérienne de football des U23 entamera le tournoi des Jeux Olympiques Rio-2016 face au Honduras le 4 août prochain à 15h00 (locale) à Rio de Janeiro, selon le programme de la compétition publié par la Fifa à l'issue du tirage au sort effectué jeudi au stade Maracana.

L'équipe algérienne, dirigée par Pierre-André Schürmann qui a hérité du groupe D en compa-

gnie du Honduras, du Portugal et de l'Argentine affrontera lors de la seconde journée prévue le 7 août, l'Argentine à Rio (18h00).

Les partenaires du gardien de but Salhi boucleront le premier tour contre le Portugal le 10 août à 13h00 à Belo Horizonte.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour le second tour du tournoi qui se déroulera du 4 au 20 août 2016 dans six villes brésiliennes.

Programme du groupe D (heures locales/algériennes)

4 août 2016: Honduras- Algérie	à Rio de Janeiro	15h00/19h00
4 août 2016: Portugal- Argentine	à Rio de Janeiro	18h00/22h00
7 août 2016: Honduras- Portugal	à Rio de Janeiro	15h00/19h00
7 août 2016: Argentine-Algérie	à Rio de Janeiro	18h00/22h00
10 août 2016: Algérie- Portugal	à Belo horizonte	13h00/17h00
10 août 2016: Argentine- Honduras	à Brasilia	13h00/17h00.

CS Constantine

Déplacement aujourd'hui au Caire

LE CS CONSTANTINE se rendra ce samedi au Caire via Istanbul (Turquie) en vue de son match face aux Egyptiens de Misr El Makassa, mardi dans le cadre des huitièmes de finale retour de la coupe de la Confédération de football (CAF), a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne. Le CSC a remporté une victoire étriquée lors du match aller (1-0), samedi passé à Constantine, grâce à un but de Mourad Meghni au prix

d'un coup franc dans les derniers instants de la partie. Avant son déplacement au Caire, que la formation phare de "Cirta" ralliera dans la matinée de dimanche, le CSC accueillera l'ASM Oran vendredi dans le cadre de la mise à jour de la 25e journée du championnat de Ligue 1. Avant cette rencontre, les Constantinois pointent à la 12e place au classement avec 29 points, devançant d'une seule unité le premier reléguable le RC Relizane.

Handball/Excellence (messieurs)

Le MC Saïda sanctionné

LE MC SAÏDA a perdu par pénalité (10-0) son match face au MB Tadjenanet, arrêté le 25 mars dernier à 34 secondes de la fin en raison de l'agression de l'arbitre de la rencontre du championnat Excellence (messieurs), a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Le match avait été définitivement interrompu à la 59mn 26sec, alors que le MBT menait au score (21-19) après que l'arbitre a reçu en plein visage une bouteille d'eau remplie des tribunes.

La Commission «Règlement, qualification et discipline» de la FAHB a aussi infligé une amende cumulée de 29 000 DA au MCS dont les dirigeants Bouazza et Moukhtali ont écopé de 8

matchs de suspension chacun pour avoir «insulté» et «menacé» les arbitres de la rencontre.

De son côté, le joueur de la GS Boufarik, Rabah A., a été suspendu deux ans fermes pour «agression» et «crachat» envers l'officiel de la rencontre du championnat de son équipe face au CRB Mila, disputée le 1er avril dernier.

En championnat d'Algérie de Nationale Une, la Commission «Règlement, qualification et discipline» a décidé de faire rejouer le match entre le GC Ain Tedlès et le WO Rouiba à huis clos.

La rencontre, jouée le 8 avril, avait été arrêtée à la 56mn 02sec sur le score de 19-18 pour le WOR pour jets de projectiles.

Coupe d'Algérie Le NAHD jouera sa cinquième finale

■ Le Nasr d'Hussein-Dey a atteint sa cinquième finale de Coupe d'Algérie de son histoire après avoir réussi à battre la formation de l'USM Bel-Abbès, avec un but inscrit en toute dernière minute de ce match par l'intermédiaire de son joueur gabonais, Samson Mbengui, après un centre parfait d'Ouhada.

Par Mahfoud M.

La rencontre était quelque fois monotone, surtout en première mi-temps, avec deux équipes qui n'arrivaient pas à offrir au grand public présent un spectacle digne de ce rendez-vous et de cette demi-finale qui devait être logiquement être très disputée. Les Sang et Or qui jouaient à domicile avaient les favoris du pronostic, alors que l'USMBA qui joue également l'accession en Ligue I avait évolué sans six de ses joueurs-cadres, dont Ghazali, Ouznadji et Hadji qui sont tous des cartes importantes dans le dispositif du coach, Benyeles. De son côté, le Nasria avait joué avec un effectif au complet après avoir récupéré tous les joueurs laissés au repos lors du match face à la JSK. Les Nahdistes qui en voulaient lors de cette rencontre ont su comment renverser la vapeur en leur faveur en deuxième période en se donnant à fond, ce qui leur permettra de se trouver dans des positions idéales face au portier



Les Nahdistes ont souffert pour se qualifier

abbasi, qui un ancien du NAHD, à savoir, Athmane Toual. Gasmi a été le joueur le plus redoutable, côté algérois, comme à l'accoutumée, avec une balle sur le poteau et une autre sur la transversale, sans pour autant trouvé la faille. Il a fallu donc attendre la toute dernière minute pour voir Mbengui inscrire le but libérateur qui a propulsé le NAHD en finale en attendant de connaître aujourd'hui son adversaire lors de ce rendez-vous qui aura lieu le 1er mai prochain. La joie était indescriptible dans le camp Hussein-déen la fin de la rencontre, surtout qu'il s'agit d'une qualifica-

tion à ce stade de la compétition qui vient après 34 ans de sa dernière finale, perdue en 1982 face au DNC, alors que six de ses joueurs étaient sélectionnés en EN pour le mondial d'Espagne. Le coach, Bouzidi, a avoué qu'il est aux anges après cette qualification et qu'il souhaitait vivement la réussir d'autant plus que le groupe était déterminé à réussir ce pari. A noter que le NAHD est arrivé quatre fois en finale de la Coupe en 1968, 1977, 1979 et 1982 et a remporté un seul trophée en 1979 en l'emportant face à la JSK (2/1).

M. M.

MC Alger-US Tébessa

Le Doyen pour se réconcilier avec les supporters

Le Mouloudia d'Alger dispute cet après-midi la demi-finale de la Coupe d'Algérie de football en affrontant au stade du 5 juillet la formation de l'US Tébessa, sociétaire de la division interrégions, Est. A priori, le Doyen des clubs algériens part avec les faveurs du pronostic, sachant que le match se joue sur son jardin du temple olympique et que l'adversaire n'est pas vraiment un foudre de guerre, même s'il a sorti des équipes de Ligue I. Toutefois, il faut savoir que le Mouloudia a traversé une étape difficile ces derniers temps, avec cette défaite en championnat face au RC Arbaâ, l'équipe dont les joueurs avaient boycotté les

entraînements avant de se regrouper le jour-même du match. Les supporters des Vert et Rouge n'avaient pas pu digérer cette débâcle et se sont rendus aux entraînements pour faire entendre des vertes et des pas mûres aux joueurs et membres du staff technique du Mouloudia. S'ensuivra une réunion extraordinaire, où le bailleur de fond, la Sonatrach, en l'occurrence, avait effectué un nettoyage en profondeur, en limogeant le président, Bétrouni et deux autres membres du conseil de l'administration, Raïssi et Hadj Taleb. L'ancien coordinateur de la section football, Omar Ghrib, dont la sanction a été levée après l'affaire

du refus de se faire remettre les médailles en finale de la Coupe, a été intronisé à la tête de l'équipe, alors que celle-ci a perdu les services de l'entraîneur, Abdelkrim Bira, qui a décidé de démissionner en solidarité avec Bétrouni. C'est Amrouche et Laâzizi qui conduiront, d'ailleurs, le groupe aujourd'hui. Tout cela fait que le match face à l'UST vient dans un contexte spécial même si les joueurs promettent de faire de leur mieux pour offrir la qualification aux supporters. Ils devront faire attention à cette équipe de Tébessa qui avait fait sortir des équipes comme l'USMB et l'USMH et qui ne souhaite pas s'arrêter là.

M.M.

Leicester City

Mahrez joueur africain du mois de mars

L'INTERNATIONAL algérien Riyad Mahrez (Leicester City/Angleterre) a été élu meilleur joueur africain en Europe du mois mars, selon le sondage organisé mensuellement par la revue spécialisée France football.

Le milieu offensif algérien a obtenu 44% des suffrages des internautes devant son compatriote de l'Olympique Lyonnais (France) Rachid Ghezzal (30%). Le Congolais Cedric Bakambu (Anderlecht/Belgique) complète le podium (26%).

Grâce à deux importants buts en mars dernier, Mahrez a permis à Leicester de prendre 6 points hors de ses bases. Tantôt buteur, tantôt passeur comme lors de ce match à domicile contre West Bromwich où il a délivré un caviar en forme d'aile

de pigeon à son coéquipier King.

Les statistiques du joueur algérien sont impressionnantes : 16 réalisations en Premier League (dont 12 à l'extérieur !) et 11 passes décisives.

L'ancien Havrais fait partie des six finalistes pour le trophée de footballeur professionnel de la saison 2015-2016 en Angleterre.

Son coéquipier en sélection algérienne Ghezzal était impliqué dans les cinq buts de son équipe contre Guingamp lors du festival de l'OL (5-1). Il a été aussi buteur à l'extérieur face à Rennes (2-2).

En 24 matchs de L1 pour 11 titularisations, Ghezzal affiche un rendement haut de gamme: 6 buts et 6 passes décisives.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Londres/Architecture

Des photographies d'œuvres algériennes de Niemeyer exposées



DES PHOTOGRAPHIES de plusieurs œuvres architecturales du célèbre architecte brésilien, Oscar Niemeyer, réalisées en Algérie dans les années 1970, signées par l'artiste photographe britannique, Jason Oddy, sont exposées depuis jeudi à Londres.

Sur un niveau du bâtiment abritant l'ambassade du Brésil à Londres, sont exposées, jusqu'au 29 avril, des photos, sous différents angles et espaces, de l'Université des Sciences et Technologies Houari-Boumediène (USTHB), de l'université de Constantine Salah-Mentouri et de la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Lors d'un premier séjour en Algérie en 2010 puis d'un deuxième de trois semaines en 2013, Jason Oddy, a exploré et photographié ces structures conçues par l'architecte mondialement connu pour être le père de l'architecture moderne, que l'Algérie a accueilli lorsqu'il a fui la dictature dans son pays en 1968.

L'organisateur de l'exposition, Laurent Delaye, voit en ces structures photographiées, un espace de démocratie et une philosophie d'ouverture de l'espace de la connaissance qui est l'université.

«L'agora et l'espace public, le contraste du moderne brutaliste et du poétique, sont l'héritage de Niemeyer réalisé en Algérie», a-t-il dit dans une déclaration à l'APS.

Même si les bâtiments réalisés par l'architecte brésilien en Algérie ne sont pas aussi connus et reconnus comme certaines autres de ses œuvres, tel que le centre du parti communiste à Paris qui est un chef-d'œuvre connu à travers le monde entier, ils sont aujourd'hui à redécouvrir, a estimé l'organisateur.

L'artiste Jason Oddy, qui a exploré ces bâtiments et s'est appliqué à donner une touche esthétique aux traces du temps qui a marqué les murs de ces bâtiments qui paraissent parfois comme un peu négligés, a souli-

gné à l'APS que lors de son séjour à Alger et à Constantine en 2013, il a passé son temps à scruter les espaces qui ont «une charge politique assez importante». Il dit que ces œuvres sont «des espaces très démocratiques qui peuvent changer les gens», et avoue que même parmi ceux qui connaissent bien Niemeyer, beaucoup ne savent pas qu'il a réalisé des merveilles en Algérie «pas connues et, parfois, un peu oubliées».

C'est justement pour les faire connaître et les faire sortir de cet oubli que l'initiative a été prise de les exposer à Londres, la ville la plus cosmopolite du monde.

Les œuvres exposées sont «un témoin de l'amitié de l'ouverture de l'Algérie à l'égard des causes justes dans le monde», a estimé l'un des nombreux visiteurs, qui a rappelé que l'architecte Niemeyer avait été invité par le défunt président Houari Boumediène pour séjourner en Algérie et pour concevoir un certain nombre de projets architecturaux qui sont les témoins de cette époque.

Plusieurs visiteurs britanniques et ceux d'autres pays ont exprimé leur admiration pour l'architecture moderne des œuvres exposées, où l'architecte a mis tout son cœur parce qu'il a donné beaucoup d'importance à ses projets en Algérie, comme affirmé par un diplomate.

L'ambassadeur d'Algérie, Amar Abba, les ambassadeurs du Brésil, du Portugal, des artistes, des universitaires et de simples citoyens, dont des Algériens, étaient nombreux à découvrir une partie d'Alger et de Constantine, marquée par l'empreinte d'un des plus célèbres architectes du monde.

Niemeyer est décédé en 2012 à l'âge de 104 ans après avoir conçu près de 600 œuvres architecturales dans 70 pays dans le monde.

Une grande exposition intitulée «made in Algeria» a lieu actuellement à Marseille où des photographies de Jason Oddy sur l'Algérie sont affichées, a fait savoir l'artiste.

Hania G.

Enseignants contractuels grévistes le ministre de l'intérieur menace de les déloger



Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

Nouvelle descente policière contre un bar clandestin

■ La descente policière a permis l'arrestation de 7 hommes dont le tenancier des lieux, 24 femmes ainsi que la saisie d'une quantité de près de 700 bouteilles d'alcool, et d'une somme d'argent, revenu de la vente.

Par Hamid M.

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées et les lieux de débauche, les éléments de la Brigade de Recherche et Investigation (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont effectué, durant la nuit de lundi dernier,

une opération de police au niveau d'un local de vente illicite de boissons alcoolisées, servant également de lieu de débauche, plus connu sous l'appellation «Tomboutou», situé sur la RN 30 à hauteur de la localité de Mechtras (35 km au sud de Tizi-Ouzou). Selon les indications fournies par la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou dans un

communiqué, la descente policière a permis l'arrestation de 7 hommes dont le tenancier des lieux, 24 femmes ainsi que la saisie d'une quantité de près de 700 bouteilles d'alcool, et d'une somme d'argent, revenu de la vente. Présentés au parquet de Draâ El-Mizan, mercredi dernier, pour vente illicite de boissons alcoolisées, création d'un lieu de débauche et prostitution, et dégradation de biens de l'Etat, 4 hommes et 6 femmes ont été mis en détention préventive, et les autres ont été cités à comparaître, selon la même source.

H. M.

Dans différentes régions du pays

Destruction d'abris pour terroristes et saisie d'armes et de munitions

LES ÉLÉMENTS de l'Armée populaire nationale ont réussi, jeudi, à détruire plusieurs abris pour terroristes et à saisir une quantité d'armes et de munitions dans différentes régions du pays, dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, et grâce à la vigilance permanente, un détachement de l'ANP a découvert, le 14 avril 2016 à Bordj Badji Mokhtar, une cache contenant un projectile, 1 000 balles de calibre 54x7,62, une grenade et 56 kilogrammes de substances explosives».

De même, «un autre détachement, en coordination avec des éléments de la Douane algérienne, a appréhendé, à Tamanrasset, 72 personnes de

différentes nationalités africaines et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions, neuf détecteurs de métaux et quatre véhicules tout-terrain».

Par ailleurs, «un autre détachement a découvert et détruit, à Ain Defla, trois abris pour terroristes, trois bombes et une mine de confection artisanale».

A El Oued et Laghouat, «des détachements, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont appréhendé deux individus et saisi sept fusils de confection artisanale et un fusil de chasse».

D'autre part, «des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf ont déjoué des tentatives d'opérations de contrebande de 42 206 litres de carburant», ajoute la même source.

Slim O.

Possession de drogue à Amizour Deux individus écopent de trois mois de prison ferme

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Amizour ont arrêté deux individus B.K. 35 ans et M.S. 20 ans pour possession et consommation de drogue,

indique la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. Ces individus natifs de Béjaïa étaient à bord d'un véhicule de marque Chery. Les prévenus ont été mis en examen par le procureur de la République près le tribunal d'Amizour pour possession et consommation de drogue. «Ils ont écopé de trois mois de prison ferme», ajoute la même source.

H. C.